



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS

SECTION SENIORS

Réunion du 06.12.19

Présents :

Madame SALDANA.

Messieurs LUCAS – AGASSE – REALLAND – BOUDREAU – CALADOU – DELRIEU – GRAS
MASSELIN – PUEYO – LAVAUD – PLOMBAT – IRLA – THEVENIN – GABAS - VIDAL

Excusée : Madame UHLMANN

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.

MATCHS A JOUER et ou A REJOUER avec nouvelle date

Suite aux différents arrêtés municipaux interdisant l'utilisation des installations sportives,
Suite aux décisions de la Commission Régionale des Règlements Contentieux et Contrôle de Mutations

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires, et notamment de la chronologie initiale des matches, décide de reprogrammer les rencontres sur les journées de rattrapage mentionnées au calendrier de la L.F.O

Les rencontres programmées le 21 ou 22 décembre et 4 ou 5 janvier 2019 pourront se jouer en semaine avec des 2 clubs (demande à saisir sur FOOTCLUBS)

Liste arrêtée au 06.12.2019

→ <https://occitanie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/18/bsk-pdf-manager/81b22f31587ad6a49ca84f149bf627a3.pdf>

COUPE OCCITANIE SENIORS

Le tirage au sort des 32^{ème} de finale de la Coupe Occitanie a eu lieu le Mardi 3 Décembre 2019 dans les locaux de la Ligue de Football d'Occitanie en visioconférence des deux sites.

Le résultat de ce tirage a été retransmis en direct sur les réseaux sociaux et paru sur le site de la LFO.

Les rencontres se dérouleront le samedi 11 janvier 2020 à 20h ou le dimanche 12 janvier 2020 à 14h30.

Les clubs qualifiés ont été informés officiellement du lieu et des horaires des rencontres, ainsi que du règlement de la compétition.

Rappel : les équipes sont tenues de porter les couleurs habituelles de leur club.

REGIONAL 1

Poule A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions,

Décide de reporter la rencontre du 07.12.2019 **UNION ST JEAN / MARSSAC au 04/01/2020.**

Cette rencontre pourra se jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

MARSSAC qualifié en Coupe de France,

La Commission se réserve la possibilité de modifier cette programmation en cas de nécessité.

Poule B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard du PV de la Commission Régionale Règlement Contentieux et Contrôle des Mutations du 28/11/2019, des éléments calendaires, et notamment de la chronologie initiale des matches

Décide de reporter la rencontre du 23/11/2019 **TOULOUSE METROPOLE / REVEL au 21/12/2019.**

Cette rencontre pourra se jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

La Commission se réserve la possibilité de modifier cette programmation en cas de nécessité

REGIONAL 2

Poule A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard du PV de la Commission Régionale Règlement Contentieux et Contrôle des Mutations du 28/11/2019, des éléments calendaires, et notamment de la chronologie initiale des matches

Décide de reporter la rencontre du 23/11/2019 **FLEURANCE / ST SIMON au 21/12/2019.**

Cette rencontre pourra se jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

La Commission se réserve la possibilité de modifier cette programmation en cas de nécessité

REGIONAL 3

Poule A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard du PV de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du 27.11.19, des éléments calendaires, et notamment de la chronologie initiale des matches,

Décide de faire jouer la rencontre du 22.09.19 **ELNE FC / O. DE ST ANDRE le 22.12.19 à 15h00.**

Cette rencontre pourra se jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

La Commission se réserve la possibilité de modifier cette programmation en cas de nécessité.

Poule F

U.S SAINT SULPICE

En raison des travaux entrepris au terrain Moletrincade à SAINT SULPICE (Tarn), les rencontres ci-dessous de l'équipe de l'US ST SULPICE se joueront au terrain synthétique du CRT à Castelmaurou :

- Match du 07.12 ST SULPICE / GAILLAC le 08.12 à 15h
- Match du 18.01 ST SULPICE / BEAUZELLE le 19.01 à 15h
- Match du 01.02 ST SULPICE / TOUGET le 02.02 à 15h
- Match du 29.02 ST SULPICE / GIROU le 01.03 à 15h
- Match du 14.03 ST SULPICE / MAS GRENIER le 15.03 à 15h

BEAUZELLE F.C

Au vu de l'arrêté municipal de la ville de BEAUZELLE interdisant l'utilisation du terrain honneur du complexe E. Chamayou du 27.11.19 au 30.03.2020 inclus, en raison des travaux de rénovation,

La Commission décide de programmer les rencontres du club de BEAUZELLE FC, le dimanche à 15h au terrain synthétique de Beauzelle jusqu'au 30.03.2020.

Poule G

FC NEGREPELISSE MONTRICOUX

Au vu de l'arrêté municipal de la ville de NEGREPELISSE interdisant l'utilisation du terrain LAUZEL du 29.11.19 au 01.04.2020 inclus,

La Commission décide de programmer les rencontres du club de FC NEGREPELISSE MONTRICOUX, le dimanche à 15h jusqu'au 01.04.2020.

Le Secrétaire
Monsieur GRAS

Le Président
Monsieur LUCAS